

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [5]

Rubrik: Cultur...elles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HISTOIRES ANONYMES ET HISTOIRE DE CLEMENCE **APRES LA RUE LES LIVRES**

Le temps où des milliers de femmes défilaient en cortège dans les capitales européennes en chantant « Nous qui n'avons pas d'histoire, les femmes, nous qui sommes sans passé » est fini. C'était il y a 10 ans, 15 ans, les femmes se construisaient alors leur histoire tout en la faisant.

Coup sur coup, deux ouvrages témoins de la vivacité de l'histoire des femmes viennent de paraître. Le premier fait le point sous forme d'interrogation : « Une histoire des femmes est-elle possible ? »¹. Le second donne une forme de réponse — l'itinéraire intellectuel d'une femme hors du commun : « Clémence Royer, philosophe et femme de sciences ».

A la période des manifestations de rues a succédé une période de production académique intense. L'histoire, en particulier, a grandement bénéficié de cette réflexion *a posteriori*, comme en témoigne ce passionnant ouvrage issu d'un colloque d'historien(ne)s tenu à Saint-Maximin, en France, sous forme de recueil d'articles. Un colloque mixte, c'est-à-dire que parmi les 13 personnes à faire une intervention, 11 étaient des femmes, tous étaient historiens.

MERCI, JEANNE D'ARC

Pour les femmes, le besoin d'histoire est une question d'identité, au même titre qu'on a besoin de racines. Comme le souligne Arlette Farge, « pour exister, revendiquer, il faut avoir une mémoire, retrouver dans le passé enfouie celles qui nous ont précédées et que l'histoire jamais n'a prises en compte ». A ses débuts, cette quête va dans tous les sens, donnant peu à peu naissance à deux figures : « celle des héroïnes oubliées, des femmes exceptionnelles ; celle de l'ensemble dominé des muettes de l'histoire ».

On aboutit alors, dans le premier cas, à une mise en avant de personnalités non représentatives des femmes en général (par exemple, Jeanne d'Arc, non seule-

ment pucelle, mais brûlée vive !) auxquelles il devient dès lors difficile de s'identifier, ou, dans le second cas, on se trouve placée face à une masse d'humiliées sans voix ni relief, auxquelles on n'a nulle envie de s'identifier !

Pendant cette période, que Farge situe entre 1970 et 1980, « les thèmes privilégiés sont ceux qui abordent le corps, la sexualité, la maternité, la physiologie féminine, comme si, en un premier temps, il était impossible de s'éloigner de cette « nature féminine » simultanément contestée par celles-mêmes qui la traduisent historiquement ». Puis apparaîtront, dans la même perspective, des recherches sur les métiers féminins proches des « rôles naturels » (infirmières, sages-femmes, nourrices, institutrices, domestiques, etc.).

Plus tard seulement les thématiques se distancieront des professions typiquement féminines pour aborder des « travaux de femmes » plus indifférenciés.

PAS D'HOMMES SANS FEMMES

Le leitmotiv de l'ouvrage est un plaidoyer pour l'élargissement du champ de l'histoire des femmes, tant dans la méthode que dans les contenus.

Elargir le champ de l'histoire des femmes, c'est surtout aborder différemment les objets de recherche. C'est poser de nouvelles questions : « L'histoire des femmes peut bien apparaître comme un analyseur du psychisme masculin, écrit Yvonne Knibiehler ; elle doit conduire les hommes à s'interroger sur ce refoulement-là ». C'est exactement ce que fait Alain Corbin qui, dans un bel article intitulé « Le « sexe en deuil » et l'histoire des femmes au XIXe siècle » soutient la thèse que « la conviction (des hommes) de l'infériorité sexuelle masculine hante la vision savante de la femme ». Cette façon de voir est bien représentative, d'ailleurs, de l'esprit du colloque et du livre qui en est issu : « Il convient aujourd'hui de mettre l'accent sur la solidarité, la complémentarité, la subtile distribution des rôles ; cela, aussi bien dans le domaine des pratiques sociales que dans celui des interventions symboliques.

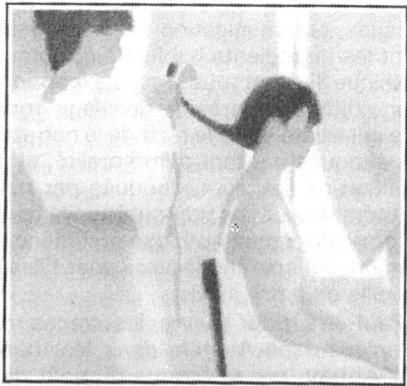
Mais il importe aussi de prendre en compte le jeu des relations imaginaires. Représentation de l'autre et image de soi ne se façonnant pas indépendamment. C'est la leçon à tirer de l'ouvrage. Non seulement les femmes ne s'étudient plus (dans les deux sens du terme !) en tant que catégorie coupée d'un champ social plus large, mais l'attention portée à l'interaction entre le masculin et le féminin permet, de surcroît, d'écrire une histoire différente.

A LA DECOUVERTE DE CLEMENCE ROYER

En fait, les différentes démarches, qu'il s'agisse de délimiter dans le temps et dans l'espace les multiples facettes de l'oppression des femmes, ou encore, comme nous venons de le voir, de comprendre le féminin par l'étude du masculin (ou vice versa), ou enfin de faire revivre des héroïnes oubliées, toutes ces approches aujourd'hui coexistent. Mais si l'on peut en faire aujourd'hui l'histoire,

UNE HISTOIRE DES FEMMES EST-ELLE POSSIBLE ?

sous la direction de Michelle Perrot



Rivages

¹ sous la direction de Michelle Perrot, éd. Rivages, Marseille, 1984, 226 p.

l'histoire des femmes n'est pas encore assez assise pour réduire son champ d'investigation à une seule approche. Et c'est tant mieux, puisque vient de paraître, dans la catégorie « héroïnes méconnues » un ouvrage fort intéressant consacré à : Clémence Royer, Philosophe et femme de sciences »².

Clémence Royer, pour avoir vécu plusieurs années dans le canton de Vaud, et pour avoir donné des cours à l'Académie de Lausanne au milieu du siècle dernier, devrait nous être mieux connue. Cette Française née en 1830, qui vécut à cheval entre la Suisse, l'Italie et la France, ne cesse, tout au long de l'ouvrage de Geneviève Fraisse, de nous étonner. Traductrice de Darwin, elle en discute en plus les thèses, et finit par se brouiller avec le célèbre évolutionniste.

Assoiffée de savoir, Clémence Royer touche, en spécialiste originale, les champs de l'économie, de la philosophie, du politique, de la biologie, de la physique. Dans les années 1860, elle propose un impôt sur le revenu proportionnel et progressif, suggestion révolutionnaire qui tombera aussitôt dans l'oubli pour un quart de siècle...

Pour compléter la biographie intellectuelle qu'elle trace de Clémence Royer, Geneviève Fraisse en publie deux textes, dont la leçon d'ouverture du « cours complet de philosophie de la nature » donné à Lausanne pendant l'hiver 1859-1860, cours réservé uniquement aux femmes :

« les deux moitiés de l'humanité, par suite d'une différence trop radicale dans l'éducation, parlent deux dialectes différents (...). Il y a plus de dix mille mots dans la langue que les femmes n'ont jamais entendu prononcer (...) et cependant il suffirait d'un petit dictionnaire étymologique (...) pour nous mettre à même de prendre part à toutes les conversations et d'aborder toutes les lectures (...). Les savants, en effet, ont entouré le champ de la science d'une haie d'épines, mais au-delà il est plein de fleurs ».

Autodidacte, Clémence Royer s'était fabriqué son « petit dictionnaire ». Mais celles qui l'ont suivie sur cette voie sont peu nombreuses malgré les injonctions de Clémence. Pis encore, il est de bon ton, aujourd'hui, de dire, alors même qu'on a fait des études : « moi, quand les universitaires parlent, j'y comprends rien, y a d'ces mots... » Il ne faut pas avoir peur des mots.

« Approchez, touchez... cela ne mord pas », disait dans le vide Clémence Royer.

Martine Chaponnière

² par Geneviève Fraisse, éd. La Découverte, Paris, 1985, 196 p. Cf. également l'article de Thérèse Moreau, paru dans F.S.

« LA LEGENDE DE BLOODSMOOR » POURQUOI LE GOTHIQUE VINT AUX FEMMES



Joyce Carol Oates.

que appartient à une tradition anglo-saxonne et, même si cela peut paraître surprenant, féminine. Car si l'on connaît bien Walpole ou Lewis, on oublie trop souvent qu'à la fin du XVIII^e siècle et dans la première moitié du XIX^e ont fleuri les Ann Radcliffe, Clara Reeves, Emily et Charlotte Brontë, Mary Shelley, George Sand et bien d'autres, moins connues. Pourquoi ce succès du roman gothique aussi bien chez les auteurs femmes que chez les lectrices ?

Il semblerait que la réponse se trouve en partie dans la structure même des récits. La trame est généralement la suivante : une héroïne innocente est enlevée, séquestrée dans un château et délivrée par un jeune homme qu'elle épousera. En un mot, le roman gothique décrit la lutte du bien et du mal dans un cadre terrifiant. Or, le château, qui joue un rôle si important, n'est-il pas le symbole le plus clair, avec ses cachots, ses souterrains, ses passages dérobés et l'impossibilité d'en sortir, de l'enfermement des femmes (sans compter les implications psychanalytiques sur lesquelles il serait trop long de s'étendre) ? C'est une façon à la fois évidente et métaphorique de montrer leur impossibilité à travailler, voyager (à moins de se faire enlever contre son gré) ou sortir seules en ville (attention, l'émissaire du diable rôde).

Cette situation bloquée, impossibilité à sortir dans le monde, est aussi celle des filles Zinn. D'ailleurs, Joyce Carol Oates leur choisit comme évasions la fuite dans les airs et la communication avec l'au-delà (puisque celle avec ce monde n'existe pas), la carrière d'actrice, réprouvée par la morale de la bonne société, la transformation en homme, seul moyen d'assurer sa liberté. En dehors de ces voies de traverse, point de salut. Octavia, jeune femme accomplie, est celle qui figure la destinée féminine morale et parfaite, celle aussi qui subit les malheurs les plus grands (un mari peu aimant et la mort de ses enfants).

Le temps a passé, certes... Mais la Légende de Bloodsmoor est un monument érigé aux martyrs de la féminité, en cette époque peu lointaine, victimes des ragots, des bavardages, des broderies, des manuels de bonne conduite, des corsets, de la moralité, des jupons multiples, des évanouissements et des mariages arrangés. En sommes-nous encore vraiment si loin ?

Cécile Wajsbrodt

Disparitions, enlèvements, sinistres châteaux, expériences scientifiques maléfiques, communication avec l'au-delà, sont les ingrédients habituels du roman gothique. Ils sont tous là sans exception, à une différence près, le décalage ironique qui existe entre le récit de la narratrice, choquée par tant d'immoralité, et la position de l'auteure, choquée par tant de moralisme. Mais pourquoi avoir choisi la forme du roman gothique pour dénoncer l'éducation donnée aux jeunes filles à la veille de notre siècle.

Peut-être pour suivre les traces de l'ironique Jane Austen, dans *Northanger Abbey*, qui se moque du goût des jeunes filles pour ce type de romans. Mais surtout parce que le roman gothique

¹ Joyce Carol Oates, « La légende de Bloodsmoor », éditions Stock, 1985, 500 p.

EGYPTIENNES, MES SŒURS

Dans son avant-propos à ce livre¹, Simonne Lacouture dit : « Je suis stupéfaite, en lisant l'enquête de Wedad, de constater que rien, ou presque, n'a changé, en dépit des lois et des décrets, depuis près de trente ans. » Et tout particulièrement en ce qui concerne le statut de la femme.

Egyptienne mariée en Suisse, l'auteur éprouve le besoin de retourner au pays de son enfance afin d'aller à la rencontre de ces femmes du peuple qu'une éducation bourgeoise ne lui a pas permis de connaître, tant le fossé des classes était infranchissable.

Des nombreuses interviews de paysannes de la Haute-Egypte et du Delta, des faubourgs du Caire et d'Alexandrie, il ressort que la femme égyptienne porte sur elle un regard dont le caractère contradictoire ne peut que frapper notre logique occidentale. A la fois, elle constate



Tableau de Safeya Binzagr, artiste séoudienne installée en Egypte.

son surmenage, son ignorance, sa dépendance absolue à l'égard des hommes de sa famille, sa vie d'esclave en un mot, et à la fois elle loue Dieu de son statut, incapable de concevoir l'idée même d'un changement. Dans ce pays où 75 % de la population est analphabète, vivre en accord avec l'ordre ancestral reste le seul statut sécurisant pour la femme.

Or, cette soumission à l'ordre établi est en contradiction avec l'épanouissement personnel de la femme. Au nom de cette soumission, la femme égyptienne ne choisit pas son conjoint, n'a donc pas droit à l'amour, n'a pas le droit de sortir la tête non couverte, n'a pas le droit de rester seule avec un homme autre que son mari, fût-ce même un oncle ! N'a pas le droit d'être malade !

Dans un important chapitre sur les rituels sexuels, l'auteur fait le point sur les atteintes graves subies par les femmes au nom des valeurs arabo-musulmanes : excision des filles nubiles, défloration par une matrone le soir des noces, emprisonnement et lapidation des prostituées, mise à mort fréquente des mères célibataires.

S'attardant plus longuement à la question de l'excision, problème qui nous touche toutes, nous les femmes, puisqu'il s'agit de la mutilation de milliers de femmes dans une quarantaine de pays d'Afrique noire et du monde arabe, l'auteur pose la bonne question suivante : si malgré les lois décrétant illégale l'excision, celle-ci perdure et parfois prend encore de l'ampleur, dans certains pays comme la Somalie et le Soudan, d'où procédera le changement ? Qui doit convaincre ces femmes inconscientes de la mutilation dont elles sont l'objet ? Est-ce aux associations féminines européennes ? Aux organisations humanitaires ? Aux organismes chargés de la santé et de l'hygiène ? Aux lectrices de chercher à y voir clair en lisant ce livre très souvent poignant.

Ch. Mathys

¹ La face voilée des femmes d'Egypte, Ed. Mercure de France, Wedad Zenie-Ziegler.

LA DERNIERE SORCIÈRE

Sous les dehors d'un roman poétique — composition, style, emploi des images — ce livre¹ raconte la sordide et véridique histoire d'une jeune fille qui quitte son hameau natal pour se placer à Zurich, à Strasbourg puis à Glaris, tantôt se faisant engrosser par le fils de la maison, tantôt se heurtant à la jalouse de ses patronnes, car elle est belle et intelligente. C'est aussi l'histoire de l'infâme procès où elle est accusée de pratiques diaboliques et qui s'achève par son exécution en 1782.

On a recensé, entre 1581 et 1620, dans le canton de Vaud, 970 personnes, dont 642 femmes, brûlées pour sorcellerie. En 1624, le conseiller au Parlement de Clermont-Ferrand, Etienne Pascal aurait, dit-on, recouru à une sorcière pour guérir le petit Blaise qui était à l'agonie. Mais le XVII^e siècle a été celui où, en France, sous l'action des Parlements et de la justice royale, les tribunaux ont admis que la « possession » était une maladie et que les épidémies du bétail ou la peste n'étaient pas la conséquence de sorts. La dernière sorcière a été brûlée en 1680 dans le canton de Vaud.

Un siècle plus tard, Glaris déjà s'ouvre au monde pour lui vendre ses textiles. Comment expliquer que les vieilles superstitions campagnardes l'aient encore emporté sur l'esprit des lumières,

ch
EVELINE HASLER
ANNA GÖLDIN
DERNIÈRE SORCIÈRE



L'AIRE/EX LIBRIS

qui déjà brillait dans la ville relativement proche de Zurich ? L'ombre de la montagne sur la vallée encaissée de la Linth, les pierres qui affleurent le sol et au cœur desquelles on espère trouver de l'or, jouent un grand rôle dans le roman d'Eveline Hasler.

Perle Bugnion-Secretan

¹ « Anna Göldin, la dernière sorcière », par Eveline Hasler, éditions l'Aire/Ex Libris.

L'ÂGE DES QUESTIONS

Les deux derniers livres de Doris Lessing¹ nous présentent une journaliste élégante, Janna, éditrice d'un magazine féminin à Londres. Dans « Journal d'une voisine », elle se trouve à l'âge des questions sur le sens de la vie et pour elle ces questions se concrétisent dans la rencontre d'une vieille femme, survivante d'années de misère. L'amour et les soins que Janna prodigue à Maudie sont exprimés dans les plus grands détails. Doris Lessing nous dérange : aux prises avec la déresse, la solitude, le défi et la mort, Janna lutte avec courage. Et nous ?

Dans « Si vieillesse pouvait » (à paraître) Janna vit, à cinquante ans, un amour soudain qui vient déranger tout son équilibre et donne à cette saison de sa vie une chaleur émouvante. Les difficultés des relations familiales établies mettent une fin assez prosaïque à ce chant d'automne. En contrepoint, plusieurs jeunes femmes qui acceptent plus ou moins bien les contraintes et les modèles de la génération établie, soit-elle féministe... — (olg)

¹ « Les Carnets de Jane Somers » (Albin Michel)

FEMMES NICARAGUAYENNES « UN CERTAIN ORGUEIL POUR NOS LOIS ! »

Le retour à la paix dans le Nicaragua en 1979 vit les Sandinistes ouvrir de larges brèches dans la rigidité des structures sociales de l'ère Somoza. Parmi les multiples défis à relever figurait l'accès des femmes à l'égalité des droits dont les premiers acquis jalonnent désormais la nouvelle histoire du pays.

Artisanates de la première heure, Maria Lourdes Bolaños, avocate, et Vilma Castillo, psychologue, se trouvaient à Genève les 14 et 15 mars dernier*, pour évoquer la situation actuelle des Nicaraguayennes.

F.S. — Vous appartenez toutes deux à une importante organisation féministe. Quel rôle a-t-elle joué durant ces années où un pays se redéfinit ?

M.-L. B. — Issue d'un mouvement de mères en lutte contre la torture et l'oppression sévissant sous l'ancien régime, l'AMNLAE (association des femmes du Nicaragua) entend contribuer à l'émancipation et à l'intégration politique des femmes. Dès le début, nous avons été reconnues par le gouvernement et associées à l'élaboration de nouvelles lois améliorant leur position juridique dans le travail, la famille et la société. Ce fut une expérience extraordinaire de voir, dans chaque région, des centaines de femmes discuter et exprimer leur point de vue sur ces projets législatifs.

F.S. — De quelle manière se sont-ils concrétisés ?

M.-L. B. — Plusieurs lois ont été adoptées depuis 1981, notamment la loi sur l'adoption permettant à des femmes seules et à de jeunes couples d'adopter des enfants, la loi sur les pensions alimentaires, la loi « réglant

les relations entre mère, père et enfants » qui institue la puissance parentale et précise que le travail ménager doit être équitablement partagé entre les membres de la famille. Cette dernière disposition repose évidemment sur une évolution progressive des mentalités ! Quoi qu'il en soit, nous ressentons un certain orgueil à l'égard de ces lois, peut-être imparfaites, mais n'étant plus imposées de l'extérieur.

F.S. — L'usage de leurs nouveaux droits par les femmes suscite-t-il des résistances ?



Manifestation politique avec l'AMNLAE ; 3e depuis la gauche, la mère d'Ortega et d'autres mères ayant perdu leurs fils sous Somoza.

M.-L. B. — Certainement, car dans un pays fortement marqué par le poids du machisme et de l'Eglise traditionnelle, l'esprit des lois se heurte encore à la réalité.

De plus, toutes les situations discriminatoires n'ont pas encore disparu du Code. C'est donc pour offrir à des femmes souvent très démunies une assistance et une information sur leurs droits, ainsi que pour favoriser la recherche en matière de nouvelles lois que l'AMNLAE a créé le 8 mars 1983 un bureau juridique à Managua.

F.S. — A quelles situations êtes-vous le plus souvent confrontées ?

V.C. — Principalement à des cas de divorces, mauvais traitements, recouvrement de pensions alimentaires, recherches en paternité et légitimation de l'enfant, sans oublier de nombreux problèmes de logement et de travail. Nous défendons ces femmes lors de procès ou intervenons en leur nom auprès de diverses institutions de l'Etat. La majorité d'entre elles ne dispose pas de moyens financiers suffisants pour avoir recours aux services d'un avocat. D'autres, plus aisées, nous consultent néanmoins, sachant que leurs problèmes sont abordés sous un angle plus féministe.

F.S. — Comment voyez-vous l'avenir du bureau juridique ?

V.C. — Fonctionnant aujourd'hui avec 15 personnes, il répond à grande peine à toutes les demandes et nécessite un accroissement de personnel, de moyens et surtout de locaux. Il serait alors à même de développer un programme de prévention dans le domaine psycho-social et de former des responsables pour les régions campagnardes où l'information pénètre peu. Toutefois l'AMNLAE, organisation non gouvernementale, a des ressources très limitées. Nos projets dépendent du soutien que les femmes d'autres pays voudront bien leur apporter et notre passage en Suisse est un appel à votre solidarité**.

F.S. — Depuis 1981, le Nicaragua fait face à une incessante guérilla à

ses frontières. Comment s'aménage une nouvelle société dans ce climat d'insécurité ?

M.-L. B. — Nous sommes en état de guerre et soumis à un blocus économique qui affecte gravement le pays. Pendant la révolution, les femmes ont combattu auprès des hommes. Pour en maintenir les acquis, elles doivent aujourd'hui donner la priorité aux tâches de défense et de production essentielles à notre survie politique. Nous avons par exemple suspendu, il y a deux ans, l'introduction d'une nouvelle loi sur la recherche en paternité pour nous mobiliser contre la menace d'un envahissement. Le danger étant écarté, il a fallu participer à la nouvelle loi sur les partis politiques en vue des élections qui ont porté récemment notre secrétaire générale de l'AMNLAE au Parlement. Fortes maintenant d'une meilleure assise politique, nous allons reprendre une lutte plus axée sur les droits de la femme.

Propos recueillis par
Michèle Michelod

* 14 mars : Centre des loisirs des Asters
15 mars : Maison de quartier de la Jonction

** Groupe femmes de soutien au bureau juridique, par Geneviève Gogniat, 12, rue Danctet, 1205 Genève, tél. 20 79 40 - CCP 12-10384-1 - Genève.